

# Collectivité territoriale ou Huitième désannexion ?

Les baronnets se réveillent. L'autre jour, dans un bistro des vieux quartiers d'Annecy deux d'entre eux tenaient une conférence de presse... ils ont déclaré vouloir constituer une « nouvelle collectivité territoriale baptisée Savoie Mont Blanc ». C'est que la réforme des collectivités voulue par le Gouvernement français va à l'encontre de leurs intérêts : dans la nouvelle région « Rhône-Alpes Auvergne » ils ne seront plus rien, (il faut dire qu'ils n'étaient déjà pas grand-chose dans la région précédente).

Alors nos petits Savoyards s'en vont taper du poing sur le zinc des comptoirs, on s'agite, on parle d'identité savoyarde, de gestion de proximité... C'est cocasse; ces précieux collaborateurs de la puissance annexante n'ont cessé, tout au long de leur carrière politique, d'évoquer leur attachement à la République française, et voilà qu'ils se réclament de la Savoie pour ne pas disparaître !

Mais ils ne voient pas plus loin que le bout de leurs mandats.

Ce n'est pas seulement leur incohérente région Rhône-Alpes qui va disparaître, c'est leur pays français tout entier qui s'écroule avec eux et tous leurs vains discours. Et de cela, ils portent l'entière responsabilité.

En 1996, je concluais ainsi mon ouvrage « Savoie française, histoire d'un pays annexé » :

*« L'affaiblissement de la France procède de son histoire où le despotisme des rois le dispute au jacobinisme des républiques, procède de cette centralisation dont elle ne s'est jamais départie... Petit à petit, inéluctablement, au fil d'un temps que l'on a d'abord compté en décennies, puis en années, et à présent en mois, la République française s'écroule. Et la France avec elle ... Le naufrage est imminent ! Le paquebot France va au-devant des flots qui l'engloutiront. Il entraîne dans son sillage la goélette Savoie, derrière lui arrimée. La goélette Savoie est certes bien moins impressionnante que le paquebot France, pourtant elle est mieux taillée pour affronter la tempête que ce paquebot dont les moteurs s'arrêteront bientôt et qui ne tiendra plus aucun cap lorsque les flots gronderont.*

*Mais la Savoie ne saura affronter la tempête que si on tranche le lien qui l'arrime au paquebot France... »*

Le lien auquel je faisais alors allusion c'était le traité d'annexion du 24 mars 1860, unique légitimité des institutions françaises en Savoie. Pour beaucoup cela semblait de l'histoire ancienne et ce traité un papier sans importance, pourtant... pourtant en 2010, lorsque la France voulu fêter les 150 ans de l'annexion de la Savoie, le Gouvernement français fut contraint de solliciter l'enregistrement de ce traité auprès du Secrétariat des Nations Unies ainsi qu'il aurait dû le faire 63 ans plus tôt, selon les dispositions du traité de paix du 10 février 1947.

Le 25 décembre 2012 j'annonçais que l'Organisation des Nations Unies avait refusé d'enregistrer ce traité. Le 8 janvier 2013 le Gouvernement français avouait l'échec de sa démarche en prétendant qu'elle n'avait finalement pas de caractère obligatoire... mais alors, pourquoi l'avoir effectuée ? C'était juste pour le fun ?

Je n'exposerai pas ici tous les dessous d'une affaire plus complexe qu'il n'y paraît. Pour l'essentiel, je dirai que j'ai obtenu ce refus en faisant parvenir au Secrétariat de L'ONU un mémoire exposant les causes de l'abrogation du traité d'annexion, j'ai également sollicité les puissances signataires du traité de paix du 10 février 1947 afin qu'elles interviennent pour que l'ONU repousse la demande française.

Mes démarches, auxquelles se joignirent les Niçois en la personne d'Alain Roullier-Laurens, furent couronnées de succès.

L'ONU a refusé l'enregistrement du traité d'annexion et l'État français est désormais hors-la-loi sur les territoires concernés par le traité du 24 mars 1860.

Mesure-t-on combien il est dérisoire d'aller quémander une hypothétique « collectivité territoriale Savoie Mont Blanc » à un État qui est désormais hors-la-loi en Savoie ? Et quand bien même elle obtiendrait ce statut, la Savoie demeurerait noyée dans une région artificielle qui ne tardera pas à sombrer avec la France.

Il n'y a qu'une solution pour échapper au naufrage et à la noyade : la désannexion. C'est François Mitterrand lui-même qui déclara en 1990 :

*« Les pays qui ont été annexés veulent se désannexer. Cette évolution va continuer, aussi bien dans les pays baltes qu'en Asie centrale soviétique. »*

Cette évolution a continué en s'étendant à toute l'Europe. Alors pourquoi la Savoie, seul pays à demeurer encore sous domination française parmi tous ceux que la France annexa à l'aube du vingtième siècle, ne se désannexerait-elle pas ?

C'est dans l'ordre des choses. Au cours de sa longue histoire, la Savoie a déjà été annexée à huit reprises par son voisin français, par sept fois elle s'est désannexée, à chaque fois à la faveur d'un affaiblissement de la France.

Par un vote qu'organisa en avril 2009 le quotidien Le Dauphiné on apprenait que 55% des votants exprimaient le souhait de quitter la France. En 2010, un sondage de l'hebdomadaire suisse Die Weltwoche révéla que 48% des habitants de la Savoie se prononçaient pour une entrée dans la Confédération helvétique. Un sondage organisé de l'autre côté de la frontière par l'institut Link révéla que les Suisses étaient favorables à une telle intégration, particulièrement en Suisse romande où l'idée emportait 56% des suffrages. Ces sondages ne constituent pas une référence, ils permettent cependant d'appréhender le fait que, pour sa population, l'avenir de la Savoie demeure ouvert et que la France n'en fait pas partie. Une tendance qui ne pourra que s'affirmer tant l'avenir est sombre pour la puissance annexante :

Le poids de la dette, l'écroulement de l'industrie, la précarité de l'emploi, les scandales à répétition liés à la corruption des élites au plus haut niveau, l'immigration massive et l'échec de la politique d'intégration, le communautarisme, la montée des intégrismes, les menaces terroristes grandissantes avec, pour corollaire, les restrictions des libertés... C'est là un extrait du nouveau catalogue des articles en magasin dans le beau pays de France. Un pays au bord du gouffre qui ne tient encore qu'en empruntant à tout va pour payer les intérêts de sa dette et le fonctionnement de ses institutions, (encore 7,673 milliards d'Euros empruntés la semaine dernière). Les responsables politiques de ce pays, qu'ils soient de droite ou de gauche, ne sont plus que les administrateurs impuissants d'une république archaïque dont la faillite morale et pécuniaire jette ses citoyens dans les bras des extrémistes. Tous les éléments sont en place pour le pire des scénarios.

Le moment viendra bientôt pour envisager la huitième désannexion. Et ce sera là l'ultime, car l'ONU, en refusant d'enregistrer, et donc de reconnaître, le traité de Turin du 24 mars 1860, prive à jamais de toute légitimité les institutions françaises en Savoie. Depuis 2012, au regard du droit international auquel elle est totalement soumise, la France n'est plus considérée en Savoie comme puissance annexante mais comme puissance occupante. Voilà qui change totalement la donne. Pour exemple, sans mandat de l'ONU, le droit international interdit désormais à l'État français toute opération de répression sur le territoire savoisien. Ce nouveau statut est unique dans l'Hexagone et aller mendier une « collectivité territoriale » pour la Savoie auprès de la puissance occupante relève de la trahison.

Aujourd'hui la Savoie n'a d'autre choix pour survivre que de reprendre le cours de son histoire.

Jean de Pingon